

Suivi des populations d'Alyte accoucheur Année 2013



S M I R I L
Syndicat Mixte du Rhône
des îles et des Lônes



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

Suivi des populations d'Alyte accoucheur

Année 2013

Ligue pour la Protection des Oiseaux – association locale Rhône

32, rue Sainte-Hélène

69002 Lyon

Pour

Le Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lânes

Chargé d'étude et Rédaction:

Paul Adlam

Observations : Paul Adlam, Christophe D'Adamo, Philippe Descollonge

S M I R I L
Syndicat Mixte du Rhône
des îles et des Lânes



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

Sommaire

1. Introduction.....	4
2. Méthodologie.....	4
Zone d'études.....	4
Méthodes de prospection.....	5
3. Résultats.....	5
4. Préconisations.....	9
Création de sites de reproduction.....	9
5. Bibliographie.....	11

1. Introduction

La LPO Rhône, anciennement le CORA Rhône, mène des inventaires sur les amphibiens depuis plus de 10 ans au sein du SMIRIL, montrant une évolution des cortèges liés aux milieux, marquée par une régression des espèces dites pionnières voire leur disparition complète du site (Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur et Crapaud calamite).

L'Alyte accoucheur, objet du présent rapport, occupe une place particulière, car il peut occuper aussi bien des milieux pionniers que des habitats plus évolués, et peut se rencontrer dans des zones fortement anthropisés.

Le maintien de ces populations originellement présentes sur le territoire, relique d'un fonctionnement naturel du Rhône et qui accusent également d'importantes chutes d'effectifs sur le reste du département, demande la définition d'actions spécifiques. Afin de définir des actions pertinentes et fonctionnelles, notamment en permettant aux populations proches de recoloniser ce territoire, deux études spécifiques ont été menées d'une part sur le cortège Crapaud calamite/Pélodyte ponctué d'autre part sur l'Alyte accoucheur.

Le présent rapport traite de l'étude spécifique sur l'Alyte accoucheur.

L'objet de cette étude était double :

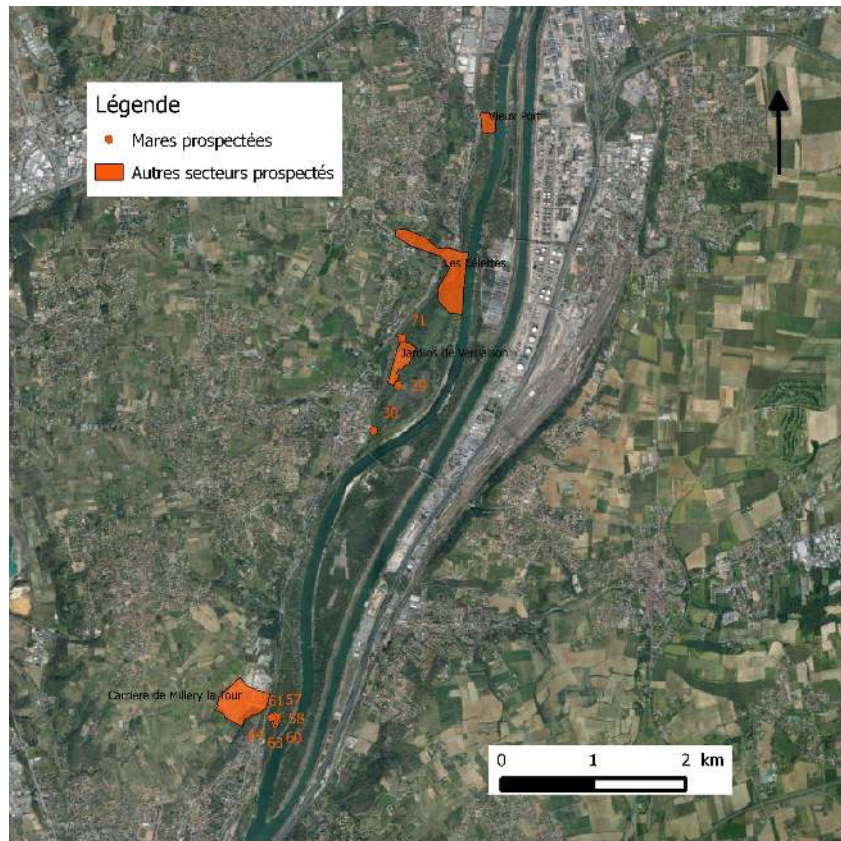
-Evaluer de façon plus précise la répartition de l'Alyte accoucheur et réaliser une estimation de sa population sur le territoire du SMIRIL et des sites proches connus pour accueillir l'espèce.

-Proposer et accompagner la réalisation d'aménagements pour améliorer la situation de conservation de l'Alyte accoucheur sur le territoire du SMIRIL, notamment en permettant une plus grande connectivité entre les noyaux de population.

2. Méthodologie

Zone d'études

La zone d'études a été définie par rapport aux secteurs de présence historique de l'espèce, et dans les zones favorables à proximité. Les points d'eau inventoriés portent les numéros 29, 30, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 71. En plus des points d'eau situés dans le territoire du SMIRIL, des sites situés à proximité ont également été prospectés, afin de mieux évaluer l'état des populations, et les connexions éventuelles qui les relieraient entre elles.



Méthodes de prospection

L’Alyte étant une espèce qui se manifeste par son chant en période de reproduction, les prospections ont consisté à réaliser des écoutes nocturnes à proximité des points d’eau identifiés dans la zone d’études. Les écoutes durent en général 20 minutes, et pour les points d’eau et de grande taille, comme les lînes, plusieurs écoutes sont réalisées, en moyenne un tous les 100 mètres.

Lors de ces prospections une recherche visuelle a également été menée, avec utilisation d’une source lumineuse, afin de détecter les adultes et les têtards durant leur phase d’activité nocturne.

Il est généralement recommandé d’effectuer 4 passages sur chaque site afin de s’assurer de l’absence d’Alytes sur un site, mais faute de temps, seuls deux passages ont pu être réalisés sur la plupart des points d’eau.. Les résultats ne peuvent être considérés comme totalement exhaustifs, mais ils donnent un aperçu détaillé de la situation, qui, avec l’ajout des données historiques permet de bien apprécier la situation de l’espèce sur le SMIRIL. En effet, la LPO, et avant elle le CORA Rhône, mène depuis plusieurs années ses inventaires sur les amphibiens permettant d’avoir une perspective à long terme sur le sujet.

Les prospections ont été réalisées aux dates suivantes : 27 mars, 28 mars, 29 mars, 28 juin.

3. Résultats

Lors des suivis réalisés sur les différents secteurs cités dans le paragraphe précédent, seuls deux accueillent l’Alyte accoucheur :



Localisation des populations d'Alyte autour du SMIRIL, avec en rouge les populations observées au cours du suivi, et en vert les populations connues au travers les données historiques.

Vernaison : Le secteur de la Lône du Jaricot abrite une petite population d'Alytes, déjà identifiée lors de suivis précédents. Lors d'une prospection nocturne le 28 juin se sont 7 mâles chanteurs qui ont été dénombrés à hauteur du gymnase de Vernaison. Dans cette zone, ils occupent les enrochements qui bordent la lône, en dessous de la passerelle menant au parc municipal. Les Alytes chantent généralement à proximité immédiate de leurs sites de reproduction, et on peut logiquement supposer qu'ils se reproduisent dans la Lône.

Le milieu correspond bien aux exigences de l'espèce, avec la présence de structures anthropisées présentant une certaine minéralité, et de nombreuses anfractuosités où les individus peuvent se dissimuler. Ces habitats se situent à proximité de milieux aquatiques à courant lent qui présentent des pierres, des amas de végétation aquatique ou les têtards peuvent se cacher pour se soustraire à la prédation des poissons.



Figure 1: Zone occupée par l'Alyte accoucheur à Vernaison.



Figure 2: L'enrochement de la Lône du Jaricot, où est présent l'Alyte.

Ce site est connu pour accueillir l'espèce depuis au moins 11 ans, puisque P. Joly signalait déjà sa présence en 2002, avec la présence de têtards dans la Lône, ce qui confirme qu'elle est bien utilisée comme site de reproduction. L'espèce était de nouveau signalée dans la même zone, en 2003, avec 5 chanteurs recensés par V. Gaget, qui par ailleurs indiquait la présence de l'espèce depuis « plus de 10

ans » dans cette zone. En 2008, ce sont 8 chanteurs qui étaient entendus (donnée J. Bouniol FRAPNA Rhône), mais en 2012 aucun contact n'a été recensé sur le SMIRIL, malgré des prospections ciblées (BOUVET, 2012). Cette absence semble néanmoins résulter d'un aléa de détection, car l'Alyte semble présent sur la Lône de longue date, avec des effectifs assez comparables à chaque occurrence, indiquant une remarquable stabilité à long terme.

Il s'agit à l'heure actuelle de la seule population connue à l'intérieur du territoire du SMIRIL.

Carrière de Millery la Tour : Cette carrière, qui n'est plus en activité depuis 2 ans, accueille encore une population assez importante d'Alytes, puisque 25 mâles chanteurs ont été entendus lors d'un passage nocturne, le 25 mars, et la reproduction a pu être confirmée, avec l'observation de nombreux têtards dans une mare du site.

Les carrières, qui combinent souvent la présence de milieux minéraux, et de points d'eau liés au ruissellement, forment des milieux très attractifs pour l'Alyte, qui y est souvent présent en grand nombre. Sur le site de Millery la Tour, les individus se cantonnent dans des talus sablo-graveleux où ils peuvent s'enfouir, situés à proximité de points d'eau. Une mare a été créée lors de l'exploitation de la carrière existe toujours, et est utilisée comme site de reproduction.

Autres secteurs connus : Outre les zones où l'espèce a été observée en 2013, la bibliographie et la base de données amphibiens de la LPO Rhône nous renseignent sur d'autres sites occupés dans les environs du SMIRIL : à Irigny, le Marais d'Yvours, petite zone humide enclavée entre des zones industrielles, est connu pour accueillir une petite population depuis plusieurs années. D'autres données existent dans les zones d'habitat périurbain de Millery et de Charly, ainsi que sur la carrière de Millery-Garon.

En conclusion, au regard des résultats obtenus en 2013, ainsi que des données historiques sur la zone, l'Alyte accoucheur a une répartition très limitée sur le territoire du SMIRIL, avec un seul noyau de population localisé sur la commune de Vernaison. On constate que, conformément à l'écologie de l'espèce, les populations les plus conséquentes s'installent de préférence à l'étage collinéen, dans des secteurs thermophiles et dégagés, sur le plateau de Millery-Charly-Irigny. Les milieux du SMIRIL, dominés par la ripisylve, et par conséquent assez ombragés, ne sont pas des plus accueillants pour l'espèce. Par ailleurs, l'Alyte est réputé pour éviter les zones inondables, selon certaines sources (ACEMAV, 2003)¹, ce qui pourrait expliquer sa rareté sur les bords du Rhône. Il est donc probable que cet amphibien n'a jamais été très abondant sur le SMIRIL dans sa configuration actuelle. Sa présence sur la lône de Jaricot, ainsi qu'au marais d'Yvours, indiquent cependant que des petits noyaux de population peuvent se constituer sur les bords du fleuve. Ce phénomène justifie la mise en place de mesures de conservations ciblées.

¹ D'autres sources prétendent qu'il peut supporter des inondations occasionnelles (MERMOD *et al.*, 2010).

4. Préconisations

Création de sites de reproduction

Les populations d'alytes sont en partie limitées par le manque de sites de reproduction favorables. L'aménagement de nouveaux sites peut permettre de conforter les populations existantes. Afin de maximiser les chances de réussite de ces opérations, les aménagements devront être créés à proximité de sites déjà occupés par l'espèce.

Sur le secteur de la lône de Jaricot :

Sur ce secteur, les Alytes parviennent à se maintenir, mais la population est assez modeste. Par ailleurs, la présence de poissons dans la lône constitue sans doute un facteur limitant pour le succès de reproduction. La création d'un milieu plus accueillant, avec une pression de prédation moindre permettrait de conforter la population d'Alytes. Ceci pourrait être fait par la création de mares, et des hibernaculums à proximité, dans une zone ensoleillée proche de la lône, par exemple dans le parc situé en face du gymnase.



La marche à suivre pour la création de ces éléments est la suivante :

*** Création d'hibernaculums :**

- Une fosse d'une trentaine de centimètres de profondeur est creusée et remplie en partie de sable.
- Un mur en pierre sèches est monté sur trois des côtés de l'hibernaculum, en veillant à laisser des interstices, qui permettront aux Alytes de pénétrer à l'intérieur de la structure.
- Le reste de l'hibernaculum est comblé avec des tas de branchages et de sable, jusqu'à hauteur des murets.
- Un géotextile est ensuite étendu par-dessus et permet d'empêcher au système racinaire de la végétation de venir boucher les espaces créés.



Création d'un hibernaculum.

***Création de mares pour l'Alyte accoucheur :**

Une mare à Alyte accoucheur doit avoir une profondeur comprise de 80 cm, et présenter un substrat minéralisé. Compte tenu de la population présente, des mares d'une surface comprise entre 15 et 20m² seront suffisantes. Un exemple d'une mare construite spécifiquement pour cette espèce est présenté ci-dessous :

- Berges en pente très douce, 5°
- Les mares font environ 20m²
- La profondeur maximale est de 80 cm. La mare est ensuite recouverte d'un géotextile, puis d'une bâche EPDM 1.2mm, d'un géotextile et enfin de galets lavés (granulométrie 20-40 dans l'idéal) et sans apport de terre végétale.



Exemple de mare en faveur de l'Alyte, avec hibernaculum à proximité.

Toutefois, comme indiqué précédemment, le territoire du SMIRIL, de par sa situation et les milieux qui le caractérisent ne constitue pas un habitat idéal pour l'Alyte. De ce fait les mesures prises en sa faveur revêtent un caractère expérimental. Si ces actions sont mises en place, elles devront être validées par un suivi ciblé, qui permettra de vérifier si les aménagements sont bien occupés par l'espèce. La détection des chants revêtant un caractère aléatoire, le suivi devra reposer sur une pêche, à l'aide d'épuisettes, afin de vérifier la présence de têtards dans les mares concernées. Ce suivi sera réalisé aux années N+1 et N+3.

Si ces mesures se révélaient efficaces, elles permettraient d'envisager la création d'un réseau de sites favorables, et d'améliorer la connectivité entre les différents noyaux de population par des aménagements supplémentaires. Dans le cas contraire, il est peu probable que la situation de l'Alyte accoucheur dans le SMIRIL n'évolue de façon significative dans les années à venir.

5. Bibliographie

ACEMAV, 2003. *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Parthénope Collection. 480 p.

BOUVET N., 2012 *Suivi des amphibiens du SMIRIL 2012*, LPO Rhône. 52 p.

DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord.) 2008 - *Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes*. - <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/publications/liste-rouge-regionale/article/realisation-de-la-liste-rouge-2008>

GAGET V. 2006, *Suivi Batracologique des îles et îlônes du Rhône à l'aval de Lyon Année 2003*, CORA Rhône p.94

MERMOD M., ZUMBACH S., BORGULA A., LÜSCHER B., PELLET J., SCHMIDT B. (2010), *Notice pratique pour la conservation du crapaud accoucheur Alytes obstetricans*, KARCH, http://www.karch.ch/files/content/sites/karch/files/Doc%20C3%A0%20t%20C3%A9%20C3%A9charger/Notices%20pratiques/Notice_pratique_Crapaud_accoucheur.pdf

MIAUD C. & MURATET J. 2004 – *Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France* – INRA Éditions, Paris : 200 p.